



Genève, le 15 octobre 2012

Aux représentant-e-s des médias

(2 pages)

Communiqué de presse du département de la sécurité (DS)

Le Département de la sécurité poursuit sa métamorphose

Dans un souci d'accroître l'efficacité du fonctionnement des structures étatiques, notamment en dégagant un maximum de synergies entre les différentes entités administratives, le conseiller d'Etat Pierre Maudet a décidé de prendre différentes mesures structurelles et organisationnelles. Le magistrat chargé du département de la sécurité (DS) estime ces mesures d'autant plus importantes qu'elles interviennent dans un contexte de fortes tensions budgétaires.

Les changements suivants ont ainsi été décidés, et validés par le Conseil d'Etat lorsque cela était de la compétence du collège gouvernemental:

- **L'office pénitentiaire (OFPEN)** est rebaptisé office cantonal de la détention (OCD). Le poste de directeur du centre éducatif et d'observation La Clairière vient d'être mis au concours, à la suite du départ de la directrice opérationnelle. Par ailleurs, comme annoncé lors de son [point de presse hebdomadaire du 10 octobre 2012](#), le Conseil d'Etat a titularisé la directrice générale de l'office, qui fonctionnait *ad interim* depuis huit mois.
- Considérant les nombreuses interactions entre le **service cantonal des objets trouvés (SCOT)** et le corps de police, décision a été prise d'intégrer le premier au second, avec effet au 1^{er} novembre 2012.
- Conscient de l'importance des thématiques relatives aux droits humains, le magistrat souhaite rapprocher de lui les bureaux des délégués à l'intégration, aux violences domestiques ainsi que les services de la solidarité internationale et de la promotion de l'égalité entre homme et femme, en rattachant ceux-ci directement au secrétariat général. En conséquence, l'**office des droits humains (ODH)** sera supprimé au 1^{er} janvier 2013. Le DS reconnaît toutefois pleinement la qualité du travail effectué par l'ODH depuis sa création en 2008, en particulier par sa directrice générale; l'administration cantonale continuera à bénéficier des connaissances et de l'expérience de cette dernière.
- Le **service des légalisations** sera rattaché à l'office cantonal de la population (OCP) dès le 1^{er} janvier 2013, dans la mesure où son activité se rapproche de celles livrées aux guichets de cet office, par ailleurs équipé de l'infrastructure nécessaire à l'accueil du public. Le service des légalisations quittera donc ses locaux actuels situés au 1^{er} étage du 14, rue de l'Hôtel-de-Ville, peu accessibles aux personnes handicapées, pour intégrer les bureaux de l'OCP sis au 88, route de Chancy, à Onex, mieux adaptés et bénéficiant d'une bonne desserte en transports publics.

- Dans le but de renforcer la gouvernance des systèmes d'information et de communication de l'Etat, la **direction générale des systèmes d'information (DGSi)** voit sa structure renforcée. Ainsi, le poste de directeur général des systèmes d'information est dès à présent mis au concours, tandis qu'un poste de directeur général adjoint chargé de la coordination des opérations sera créé avec effet au 1^{er} janvier 2013. Ce dernier poste sera occupé par l'actuel directeur général des systèmes d'information. L'organigramme définitif sera stabilisé dans le courant du premier semestre 2013.
- Le **service de la sécurité civile (SSC)** et le **service des affaires militaires (SAM)** sont appelés à fusionner au sein d'un office à créer. Le processus de fusion de ces deux entités est lancé dès aujourd'hui et aboutira au plus tard d'ici fin 2013. Genève est aujourd'hui le dernier canton suisse à ne pas regrouper au sein de la même structure ces deux entités. Des gains d'efficacité et des synergies sont attendues de cette adaptation.

Pour toute information complémentaire:

M. Laurent Forestier, secrétaire général adjoint chargé de communication, département de la sécurité, tél. +41 (0)22 327 94 12 ou +41 (0)79 240 83 67.